

## LA MECQUE CONSEILS SANITAIRES POUR LES PELERINS

L. BAHROUCH, A. DOUMBIA

• Travail du Service de Médecine Interne (L.B., Assistante du SSA) Hôpital d'Instruction des Armées A. Lavenan, 13998 Marseille-Armées, France. • Fax : +33 (0) 4 91 61 75 04 • et de la Mission Française du Pèlerinage de la Mecque (A.D., Médecin conseil), Marseille, France • e-mail : l.Bahrouch@yahoo.fr •

*Med Trop* 2002; **62** : 126-128

La ville de la Mecque, emblème de l'Islam, se situe en Arabie Saoudite, au Sud-Ouest de la vaste péninsule arabique.

### Le pèlerinage

Au dernier mois de chaque année lunaire, La Mecque est le siège d'un grand rassemblement de musulmans venus du monde entier pour accomplir leur obligation religieuse. Ce pèlerinage, cinquième pilier de l'Islam, est obligatoire pour chaque musulman

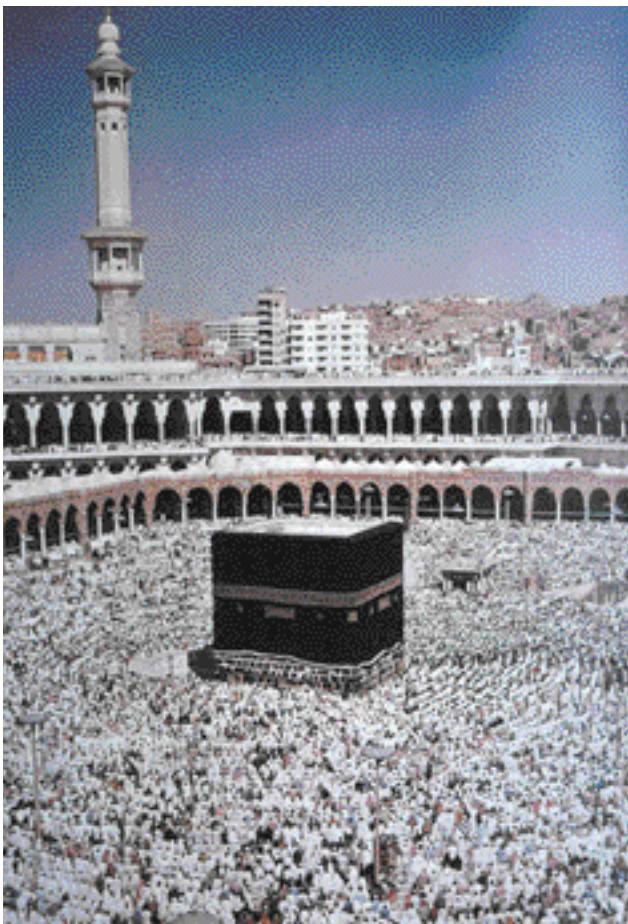


Figure 1 - Pèlerinage de la Mecque.

qui en a les moyens matériels et l'aptitude physique. Cette épreuve comprend un ensemble de rites s'étalant sur une durée de quinze jours et effectués dans divers lieux :

- Mecca : avec ses gigantesques mouvements de foule autour de La Kaaba, entre Safa et Marwa ;
- Mina : région désertique où les pèlerins séjournent trois jours et deux nuits sous des tentes ;
- Le Mont d'Arafat : où le musulman est debout, du lever au coucher du soleil, le plus souvent à jeun, pour entamer le lendemain les séances de lapidation de Satan ;
- Médine : qui abrite le tombeau du Prophète, reste l'étape la plus souple. Le pèlerin y séjourne pendant huit jours pour l'accomplissement des quarante prières.

Ces importants rassemblements périodiques, sont régis par des obligations morales et des mesures sanitaires conformément à la religion islamique et aux lois et règlements de chacun des états intéressés, en accord avec l'Arabie Saoudite.

### Les obligations morales

Cette rude épreuve, effectuée généralement à un âge avancé de la vie, se prépare des mois, voire des années auparavant.

En bon musulman, le futur Hadj commence par s'acquitter de ses dettes. Sa famille à charge ne doit pas rester dans le besoin. S'il est en conflit avec des membres de sa famille ou ses voisins, il se doit de rétablir la paix. Le départ est le plus souvent précédé d'une cérémonie où le futur pèlerin dit au revoir à sa famille et à ses amis et demande leur pardon et leur bénédiction.

Le pèlerin effectuée également une préparation vestimentaire qui consiste chez l'homme en tissus non cousus qui serviront à protéger ses organes génitaux et son épaule gauche.

Les femmes sont dans l'obligation de porter des tenues larges, ne moulant pas le corps, protégeant intégralement les membres inférieurs. La protection des mains et du visage n'est pas obligatoire. Elles ne peuvent accomplir le voyage sans un tuteur (mari, oncle, père).

### Mesures sanitaires

La visite médicale avant tout départ à la Mecque est une étape fondamentale. Elle permet non seulement la prescription des vaccinations nécessaires pour l'obtention du visa pour l'Arabie Saoudite mais également l'information du pèlerin et la prévention de certaines pathologies inhérentes à l'individu, au voyage, au climat et à la vie en collectivité.

# Destination Tropiques

## Lavaccination.

Depuis l'épidémie de méningite à méningocoque A, originaire du Pakistan et survenue en 1987, l'Arabie Saoudite a rendu obligatoire la vaccination contre les méningocoques de sérotype A et C pour les pèlerins (3).

Entre mars et juin 2000, 27 cas d'infections systémiques de sérotype W135 ont été rapportés en France dont 20 étaient liés directement ou indirectement au pèlerinage de La Mecque (2). Le seul vaccin anti-méningococcique comportant la valence W135, actuellement disponible en France, est un vaccin tétravalent A,C,Y,W135 (vaccin Menomune).

Ce vaccin est rendu disponible dans le cadre d'une Autorisation Temporaire d'Utilisation (ATU) depuis le 29 décembre 2000 dans les centres de vaccination habilités à effectuer la vaccination contre la fièvre jaune (4).

Tout Hadj doit présenter un certificat de vaccination contre la méningite, établi depuis moins de 3 ans et plus de 10 jours avant l'arrivée en Arabie Saoudite.

La vaccination contre la fièvre jaune n'est obligatoire que pour les voyageurs provenant ou ayant séjourné dans les pays où sévit cette maladie (5). Ils devront présenter un certificat en cours de validité (Tableau I).

La mise à jour du carnet de vaccination constitue une mesure préventive supplémentaire contre les maladies liées à la vie en collectivité.

## Prévention des menstruations.

La survenue des menstruations au cours du pèlerinage interdit les rituels pour cause d'impureté. Cet événement physiologique est considéré comme catastrophique pour les femmes, étant donné la préparation morale et les moyens matériels investis. Ainsi, une contraception orale est le plus souvent planifiée par le médecin traitant.

## Le syndrome de la classe économique.

Malgré les moyens modernes, le pèlerinage reste un voyage long et éprouvant pour cette population, le plus souvent âgée, qui présente tous les risques cardiaques et vasculaires liés à la sénescence.

Pendant le vol, il convient de conseiller le port de bas de contention en cas de varices ou d'insuffisance veineuse, de bouger les jambes, de boire de l'eau.

## L'acclimatation.

Le climat oppressant du désert d'Arabie Saoudite est source d'insolation et de déshydratation. L'acclimatation à une température élevée peut prendre une à deux semaines. L'insolation frappe trois fois plus l'homme que la femme. Ceci s'explique par le port du voile par les femmes.

La prévention repose sur des mesures simples tel que :

voyager la nuit quand c'est possible, se couvrir la tête, boire abondamment le jour. L'eau est gratuite, à la disposition de tous les pèlerins, même pour les rites effectués au désert.

## Pathologies liées à la vie en collectivité

Les grands rassemblements humains avec brassage des populations sont sources de maladies manuportées, aéroportées et à transmission hydrique.

La mise à jour des vaccinations permet de prévenir l'hépatite A, la typhoïde, le tétanos, la poliomyélite et le choléra bien que, pour ce dernier, la vaccination ne semble pas protéger efficacement (1). En cas de diarrhée persistante, il ne faut pas hésiter à consulter au niveau des missions médicales ou des dispensaires locaux pour des prélèvements à visée bactériologique, évitant ainsi l'extension d'éventuelles épidémies par l'isolement du pèlerin.

À la fin des rites, les pèlerins se rasent le crâne. On insistera sur l'utilisation d'un rasoir neuf, à usage individuel, évitant ainsi les infections à transmission sanguine, hépatites B, C et VIH.

Le risque de viroses respiratoires incite à proposer un vaccin anti-grippal aux sujets à risque : insuffisants respiratoires, cardiaques ou asthmatiques.

## Pathologies inhérentes à l'individu

Il est impératif d'expliquer aux pèlerins porteurs de pathologies chroniques (diabétiques, sujets porteurs de pathologies cardio-vasculaires, rénales, respiratoires ou hépatiques) que le pèlerinage est une rude épreuve qui peut être source de décompensation aiguë de leurs affections chroniques et constituer, de ce fait, une entrave à la pratique de leur rite. Les traitements ne doivent pas être arrêtés. Ils doivent avoir sur eux une ordonnance renouvelable et une carte sur laquelle est mentionnée leur pathologie, à défaut de livret médical.

Le décalage horaire, variable d'un pays à l'autre, de même que l'écart des repas, peuvent être une source d'erreur thérapeutique et d'accident aigu, quelle que soit la pathologie sous-jacente. Avec l'aide de leur médecin traitant, les patients adopteront un schéma thérapeutique tenant compte du vol, des repas et de l'heure locale, notamment pour les diabétiques.

Citons enfin que :

- après les ablutions, il faut bien se sécher les pieds pour éviter les intertrigos et les mycoses ;
- il n'y a pas d'anophélisme à Mecca et Medine ;
- les MST ne rentrent pas dans l'éthique de ce contexte religieux ;
- il est inutile d'emporter des denrées alimentaires qui seront saisies à l'aéroport, selon la réglementation en vigueur ;
- en plus des missions médicales, il existe à des centaines de mètres de la Quaba un hôpital public où les consultations, les vaccinations et les médicaments sont gratuits.

Tableau I - Liste des pays et départements d'outre-mer pour lesquels la vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour participer au pèlerinage.

Afrique		Amérique	
Angola	Guinée	Rép. Démocratique du Congo	Bolivie
Bénin	Guinée Equatoriale	Rép. Unie de Tanzanie	Brésil
Burundi	Guinée-Bissau	Rwanda	Colombie
Cameroun	Iles Sao Tomé et Príncipe	Sénégal	Equateur
Congo	Kénya	Sierra Léone	Guyane
Côte d'Ivoire	Libéria	Somalie	Guyane Française
Ethiopie	Mali	Soudan	Panama
Gabon	Nigéria	Tchad	Pérou
Gambie	Ouganda	Togo	Surinam
Ghana	Rép. Centrafricaine	Zambie	Vénézuéla

## Conclusion

Rite religieux, le pèlerinage ne peut se concevoir que sous des mesures médicales qui débutent avant le départ et se poursuivent jusqu'au retour. Ainsi, le développement économique

de l'Arabie Saoudite, l'aménagement d'infrastructures et l'instauration de quotas pour chaque pays d'une part, et l'éducation et la préparation sanitaire de chaque pèlerin par son médecin traitant d'autre part, sont autant de facteurs qui permettent de prévenir les incidents médicaux et particulièrement les épidémies pour un pèlerinage en totale sécurité sanitaire individuelle et collective ■

## REFERENCES

- 1 - OULD ROUIS B, DIF S, TEDJIZA M *et Coll* - Pèleri n age aux lieux saints de l'Islam. Organisation, prise en ch arge et prévention du risque infe c-tieux. *Med Mal Infect* 1996 ; **26** : 397-401.
- 2 - MATSIKA CLAQUIN MD, PERROCHEAU A, TAHA MK *et Coll* - Epidémie d'infections à méningocoque W135 liée au pèleri n age de La Mecque de 2000. *Presse Med* 2001 ; **30** : 1529-1534.
- 3 - MOORE PS, HARISSON LH , TELZAC EE *et Coll* - Group A Meningococcal carri age in Travele rs re tu ming from Saudi A rabia. *JAMA* 1998 ; **260** : 2686-2689.
- 4 - Avis du conseil supérieur d'hygiène publique de France du 15 décembre 2000. Secréta ri at du Conseil Supérieur d'Hygi è n e, Publique de Fra n c e, Direction Générale de la santé, 8 av de SEGUR, Pa ris
- 5 - Health conditions for travelle rs to Saudi Arabia. *WKLY Epidemiol Rec* 2000 ; **75** : 1-8.

## Consultations de Prévention des Maladies du Voyageur Centres de Vaccination anti-amarile des Hôpitaux d'Instruction des Armées

ciens)

### BORDEAUX

Hôpital Robert-Picqué  
Route de Toulouse

Consultation  
pour le public

**05 56 84 70 99**  
Du lundi au jeudi  
sur rendez-vous

Renseignements téléphoniques  
(réservés aux médecins et pharma-

**05 56 84 70 38**

### BREST

Hôpital Clermont-Tonnerre  
Rue du Colonel Fonferrier

**02 98 43 76 16**  
Lundi et mercredi après-midi  
sur rendez-vous

**02 98 43 76 16**  
**02 98 43 73 24**

### LYON

Hôpital Desgenettes  
108 Boulevard Pinel

**04 72 36 61 24**  
Du lundi au vendredi sur rendez-vous  
vendredi matin sans rendez-vous

**04 72 36 61 24**

### MARSEILLE

Hôpital Laveran  
Boulevard Laveran

**04 91 61 73 54 ou 56**  
Vendredi sur rendez-vous

**04 91 61 71 13**

### METZ

Hôpital Legouest  
27 avenue de Plantières

**03 87 56 48 62**  
Lundi, mercredi et jeudi après-midi  
sur rendez-vous

**03 87 56 48 62**

### SAINT-MANDE

Hôpital Bégin  
59 avenue de Paris

**01 43 98 50 21**  
Lundi, mercredi et vendredi après-midi  
avec et sans rendez-vous

**01 43 98 50 21**

### TOULON

Hôpital Sainte-Anne  
Boulevard Sainte-Anne

**04 94 09 93 60**  
Lundi, mercredi et vendredi après-midi

**04 94 09 93 60**